

Solidarité avec les victimes de la répression policière et judiciaire.

Depuis la mi-novembre, avec la première journée de mobilisation nationale (Acte 1) des Gilets Jaunes et la dynamique d'occupation des rond points qui s'en est suivie, un mouvement social de grande ampleur se développe dans notre pays.

Contre l'injustice sociale, la mobilisation ne faiblit pas.

Face à cela, le pouvoir politique oppose le refus de répondre aux revendications, l'enfumage d'un "grand débat national" et... la répression. Une répression sauvage : des tirs de flash-balls ou de grenades de désencerclement arrachent des mains, crèvent des yeux, brisent des mâchoires. Bref, ils blessent, souvent gravement, des personnes qui, en général, n'ont rien fait d'autre que de se trouver dans un rassemblement ou une manifestation de Gilets Jaunes. Des matraquages en règle ont lieu et les images de violences policières contre des manifestantEs isoléEs, et souvent à terre, se multiplient. Le bilan dans le Languedoc-Roussillon depuis le 17 novembre 2018 est de 11 blesséEs graves, la plupart par des tirs de flash-balls. Nous sommes effaréEs que les principaux médias nationaux parlent des blesséEs parmi les policierEs et très peu de ceux parmi la population.

Sans compter l'utilisation de plus en plus systématique des arrestations préventives qui permet de fichier et de placer en garde à vue sur simple présomption et le filtrage policier aux abords des manifestations qui vise à en limiter l'accès. Les chiffres sont affolants : rien que pour le Languedoc-Roussillon depuis le 17 novembre 2018, 140 personnes ont été interpellées, sur ce nombre 12 mises en détention provisoires et 14 condamnations dont la plus lourde a été prononcée à Béziers vendredi 4 janvier (2 ans de prison ferme). Nous appelons à participer à la solidarité financière avec les victimes de cette répression.

Cette répression tient lieu de politique pour un gouvernement sombrant dans le discrédit général et, par là, ce sont les libertés démocratiques qui sont mises en danger. C'est pourquoi, solidaires des personnes qui sont victimes de ces dérives liberticides, nous demandons :

- une amnistie générale et sans condition pour toutes les victimes de la répression policière et judiciaire exercée par le gouvernement Macron ;
- la levée de toutes les mesures portant atteinte au droit de manifester ;
- l'abandon du projet de loi anticasseurs qui criminalise le droit de manifester ainsi que de la réforme de la justice qui restreint l'accès à un juge pour tous et la protection des droits et des libertés fondamentaux des citoyens ;
- l'abandon et l'interdiction de toutes les armes dites non-létales mais dont l'utilisation conduit à des mutilations ou à des morts, telles que les flash-balls et les grenades de désencerclement ;
- que la lumière soit totalement faite sur les chaînes de commandement, responsables des violences policières ayant abouti à des blessures de manifestantEs.

Premiers signataires : AFPS 34, Alternative Libertaire Montpellier, Arrêt du nucléaire 34, Association «Projet citoyen 34 »,Campagne BDS France Montpellier, Collectif Migrant-e-s Bienvenue 34, Comité de Soutien Bure 34, CNT ESS, EELV Languedoc Roussillon, Ensemble Hérault, FERC CGT 34, Groupe « Un autre futur » de la Coordination des Groupes Anarchistes », Groupes d'action de la France Insoumise Montpellier, Groupe d'action FI Luttés sociales, La Carmagnole, La Fédération Unie de la Libre Pensée 34, Les Jeunes insoumis.es Montpellier, Les radicaux de gauche de l'Hérault, Ligue des Droits de l'Homme 34, Nouveau Parti Anticapitaliste 34, Parti de Gauche 34, PCF 34, Solidaires 34,Solidaires Etudiants 34, Sud Education Hérault, Sud PTT 34